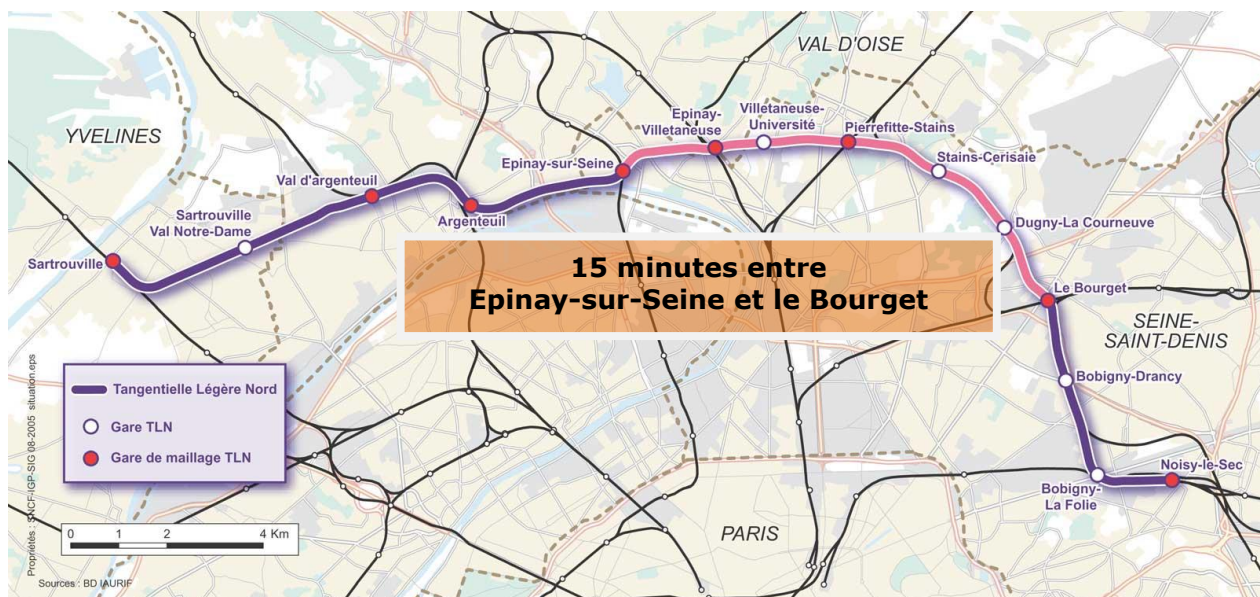


## Tangentielle nord : bientôt les premiers travaux

Le Conseil du STIF, présidé par Jean Paul Huchon, approuve l'avant-projet **du tronçon Epinay sur Seine- Le Bourget**, le protocole-cadre régissant les modalités de mise en œuvre de cette opération, la convention de financement d'une première tranche de travaux ainsi que les conventions de financement des études d'avant-projet et des premières acquisitions foncières pour les tronçons terminaux.

La Tangentielle nord est un projet de liaison nouvelle en rocade au nord de Paris entre Sartrouville et Noisy le Sec, dans le fuseau de la ligne de Grande Ceinture (aujourd'hui dédiée au trafic fret). Longue de 28 km, elle traverse 15 communes et relie entre eux les départements des Yvelines, du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis sans passer par Paris. **Ce projet est donc une vraie réponse à la problématique des dessertes de banlieue à banlieue.**

Le schéma de principe initial approuvé en décembre 2001 a fait l'objet d'une version complémentaire approuvée par le Conseil du STIF du 28 septembre 2004. Cette version retenait le principe de la réalisation du projet avec un train léger (type tram-train). **A cette occasion, le principe a été arrêté de préparer un premier avant-projet sur la partie Epinay sur Seine - Le Bouget.**



L'enquête d'utilité publique s'est déroulée de novembre à décembre 2006 et la Déclaration d'utilité publique (DUP) a été prononcée le 27 mai 2008.

**Le coût d'objectif du projet s'élève à 493,55 M€ HT** financé par la Région, l'Etat, les départements de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise ainsi que RFF. **Le coût du matériel roulant est estimé à 50 M€.**

A noter que le Plan Espoir Banlieue apporte 100 M€, venant à parité de l'Etat et la Région, au titre du désenclavement des quartiers classés en politique de la Ville.

Contact Presse :

Sébastien Mabile - 01 47 53 28 42 - [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)

Ce premier tronçon de la Tangentielle nord comporte 7 gares (dont 4 de correspondance avec les lignes Transilien existantes) sur une longueur d'environ 10 km. Sa mise en service est prévue fin 2014. Ouvert à l'exploitation de 5h à 24h, il transportera environ 66 000 personnes par jour dans du matériel moderne et silencieux de type tram-train, circulant toutes les 5 minutes en période de pointe.



Les conventions de financement approuvées par le Conseil portent sur :

- une première tranche de travaux sur 2009 et 2010 pour un montant de 138,8 M€, dans le cadre d'un protocole-cadre pour la conduite de l'opération ;
- les études d'avant-projet et les premières acquisitions foncières pour les tronçons Sartrouville – Epinay sur Seine et Le Bourget – Noisy le Sec, respectivement d'un montant de 15,65 M€ HT et 7,32 M€ HT.

Il est à préciser que l'avant-projet est approuvé sous deux réserves : l'une porte sur le fait qu'il soit garanti au STIF que l'ingénierie et les moyens de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sont adaptés à la bonne réalisation du projet, l'autre sur l'évaluation des futurs coûts d'exploitation.